Comité Social d'Administration Local

du SARH du 2 juillet 2025

Monsieur le Président,

Le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis (CDAS93) nous a communiqué le rapport d'activité 2024 des consultations psychologiques menées pour la délégation de l'action sociale par Mme Sylvie HOUITTE.
Ce rapport met l'accent sur les principales difficultés rencontrées par les agents ayant sollicité des consultations psychologiques, nous y trouvons principalement :

- Des vécus dépressifs liés à des situations professionnelles difficiles.
- Des situations de harcèlement moral sur le lieu de travail.
- Des plaintes et de la souffrance liées à des pressions dues à des problèmes systémiques dans l'organisation des services tels que report du travail des absents sur d'autres agents, problématiques liées à la baisse des effectifs.
- Des situations paradoxales entre le travail demandé et les moyens dont disposent les agents pour le réaliser.
- Des déceptions que certains agents éprouvent entre l'investissement qu'ils ont mis dans leur travail et la reconnaissance qu'ils obtiennent.
- Des problèmes familiaux et des difficultés matérielles en raison de l'éloignement dû aux affectations entraînant des séparations avec les familles. Cette problématique est particulièrement récurrente.

Solidaires Finances Publiques se félicite de la satisfaction affichée par les agents dans les enquêtes menées par l'Administration au travers notamment des remontées de l'observatoire interne mais s'inquiète de la distance que nous constatons avec les conclusions des acteurs de préventions.

Des points de recoupement peuvent cependant se retrouver dans les remontées du TBVS :

L'indicateur n°2 concernant le nombre de périodes de congés maladie de courte durée se dégrade fortement par rapport à 2023, affichant 3 fois plus de congés maladie de courte durée par rapport à la moyenne de la DGFIP. L'indicateur n°9 concernant l'absentéisme augmente également. La dégradation de ces deux indicateurs doit nous inquiéter.
L'indicateur n°3 concernant le nombre de jours de congés mis en CET se dégrade également. Solidaires Finances Publiques rejoint l'analyse du SARH. Les agents disponibles prennent à leur charge les tâches qui ne peuvent être accomplies par les agents en maladie aggravant l'impact du transfert des missions. Il est donc satisfaisant que, dans ce contexte les indicateurs n°4 concernant le nombre des écrêtements et n°5 concernant le volume horaire écrêté diminuent.
Les raisons avancées pour expliquer l'augmentation de l'indicateur n°7 concernant le taux de rotation des agents sont satisfaisantes pour la plupart des services. Solidaires Finances Publiques ne peut que se réjouir de voir des agents obtenir une retraite bien méritée ou réussir des concours. La situation du PEC est par contre plus inquiétante. La fin du délai de séjour permet d'expliquer que la possibilité de muter s'est ouverte mais n'explique pas que 4 agents aient souhaité utiliser cette possibilité. Il est nécessaire de s'interroger sur les services dont les agents partent dès qu'ils en ont la possibilité. Le PRHD est également source d'inquiétude puisque lors de l'examen du Bilan Social et d'activité, nous nous étions interrogés sur le départ après 1 an ou moins des 3 attachés d'administration affectés à ce service. Comme le relève le SARH dans le Bilan Social, les conditions de vie au travail se dégradent, et malgré l'investissement remarquable des agents et des

cadres du service, et toutes les mesures mises en place pour tenter d'absorber un surcroît de charge et une baisse constante des ressources, la tension et la fatigue se font ressentir dans les équipes.

Solidaires Finances Publiques invite donc le SARH à :

- Poursuivre ses demandes auprès de la DG pour obtenir les primes qui reviennent légitimement aux agents du SARH.
- Continuer à demander l'affectation d'agents en nombre suffisant pour combler les vacances d'emploi.
- Offrir une formation complémentaire si cela s'avère nécessaire ou alléger les tâches des agents qui ne sont pas en mesure de prendre la totalité de leurs congés ou qui sont régulièrement écrêtés de plus d'une heure par mois.

Solidaires Finances Publiques regrette la perte programmée de 2 postes supplémentaires au SARH. Cette nouvelle coupe dans les effectifs ne fera qu'aggraver la situation mise en lumière par la dégradation des indicateurs du TBVS.

Solidaires Finances Publiques veillera à ce que les réductions d'effectifs et les accroissements de charges ne se fassent pas au détriment du temps de travail et des droits à congés des agents.